

## Renaturation de la Vesle en aval de l'agglomération de Reims

Le SIABAVES a réalisé des travaux de restauration de la Vesle, sur 1,8 km en aval de Reims. Cette opération a eu pour objectif de redonner la fonctionnalité naturelle du cours d'eau, qui avait été artificialisé par de nombreuses interventions humaines. Diverses techniques ont été utilisées : banquettes, mise en place de souches dans le lit, plantations...

Pour en savoir plus, une vidéo de présentation et des résultats du projets, réalisée par FR-COM, est disponible. [Vidéo](#)

### Prévisions de travaux pour l'année 2017

- Travaux d'entretien :

Les travaux d'entretien de la Vesle concerneront : - des travaux forestiers de Sept-Saulx à Prunay (12 km) de août à décembre - de la gestion préventive de la ripisylve du barrage de Vrilly à Saint Brice Courcelles (15 km) de août à décembre

- du traitement de la renouée du japon (espèce invasive) localisée entre Courtisols à Braine sur 3 670 m<sup>2</sup>, de juin à septembre.

- de la fauche autour des jeunes plants d'arbres et arbustes qui ont été plantés ces deux dernières années de Reims à Condé sur Aisne afin qu'ils se développent correctement, fauchage de juin à septembre

- du faucardage des herbes qui se développent dans le lit de la rivière dans l'objectif d'assurer le bon écoulement de l'eau et d'éviter l'asphyxie de la rivière, du barrage de Vrilly au pont SNCF de Saint Brice Courcelles, de juillet à août

- de l'enlèvement des embâcles et du nettoyage des ouvrages qui risquent de créer des inondations sur le linéaire du SIABAVE durant toute l'année.

- Travaux de restauration :

2017 sera consacré à des travaux de reconnection, restauration et remise en eau de noues et bras de la Vesle pour améliorer leur fonctionnalité et les habitats : - secteur de

l'agglomération rémoise : deux noues à Reims sur les secteurs Cerisaie et Saint-Charles (120 mètres linéaires) et un bras à Saint-Brice-Courcelles

- secteur hors agglomération rémoise : un bras de la Vesle à Sept-Saulx (1,2 km).

Le SIABAVE réalisera également des travaux de renaturation de la Vesle correspondant à des zones altérées soit naturellement soit par l'intervention humaine :

- travaux sur des secteurs particuliers des sources de la Vesle jusqu'à l'aval de Courtisols (1 km)

- travaux sur tout le linéaire de la Vesle entre le pont Macô et le pont Compensé (1,8 km).

Ces travaux, financés à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, visent à améliorer la qualité des habitats aquatiques et sont bénéfiques pour les poissons et autres espèces inféodées aux rivières. Ils contribuent à l'atteinte du bon état demandé par la directive cadre européenne sur l'eau.

[printemps 2013](#)

[automne 2013](#)

[janv-sept 2014](#)

[oct-déc 2014](#)

[2016](#)